

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2022

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire le 21 juin 2022 à la salle polyvalente Pierre Déret de DADONVILLE, salle n° 3, a pris les délibérations suivantes :

1. Subvention versée au CCAS,
2. Création d'un emploi saisonnier,
3. Motion contre la fermeture de classe à l'école maternelle – SIRIS d'Ascoux, Dadonville, Laas,
4. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif (RPQS),
5. Rapport annuel 2021 de la SPL MODULO.

À Dadonville, le 22 juin 2022

Le Maire,

Evelyne CHARVIN